

REPUBLIQUE EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL **FRANCAISE MUNICIPAL** Commune de N°43-2024 - Admission en non-valeur – imputation 6541. **MONTCARRA** L'an deux mille vingt-quatre, le 21 octobre à 19h30, le conseil Municipal de Arrondissement de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la LA TOUR DU PIN présidence de David EMERAUD, Maire Nombre de **Conseillers** Etaient présents: BAYET Céline, BEGEL Olivier, BINSSE Guy, DOUCHET En exercice: 15 Christophe, MARCE Antoine, MICHAUD Murièle, PENET Sacha, PERRISSEZ Joel, PETITPIERRE Yves, RIVOIRE Christine, SIGNOL Présents: 12 Virginie. Procurations: 2 Votants: 14 Excusés: CURT Alexis, DI RAFFAELE-THUILLIER Béatrice, MANCEAU Pour: 14 Antoine Procurations données : 2 - CURT Alexis, DI RAFFAELE -THUILLIER Contre: 0 Béatrice Abstention: 0

Vu l'instruction budgétaire M57,

Vu l'état des titres irrécouvrables transmis par Monsieur le Trésorier de la Tour du Pin, pour lesquels il a été demandé l'admission en non-valeur, se décomposant comme suit :

Virginie SIGNOL a été nommée secrétaire de séance

- LISTE 6973501511 pour 0.01€.

Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 14 pour, 0 contre et 0 abstention :

- **ADMET** en non-valeur les titres de recettes dont le montant s'élève à : * 0.01 euros pour la liste 6973501511.
- PRECISE que les crédits budgétaires sont ouverts sur le budget de l'exercice 2024 : Chapitre 65 – article 6541
- AUTORISE Monsieur le Maire à émettre les mandats correspondants

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus désignés. Au registre sont les signatures pour copie conforme.

Virginie SIGNOL Secrétaire de séance.

David EMERAUD,

Maire.

Certifiée exécutoire compte tenu de son affichage et de sa télétransmission en sous-préfecture le 24/10/24